BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE de VILLECROZE

04 94 67 33 98

bibliotheque@mairie-villecroze.fr

https://bibliocroze.tumblr.com/

Facebook: @bibliothequevillecroze

Charte Internet

Cette charte a pour but d'encadrer l'utilisation d'Internet par les usagers de la bibliothèque. Elle complète le règlement intérieur de la bibliothèque.

La consultation d'Internet en bibliothèque est partie intégrante de la documentation proposée aux usagers et permet à un public le plus large possible de découvrir et d'utiliser ces outils de recherche d'informations.

Conditions d'accès

Chaque utilisateur d'Internet devra au préalable lire et signer la présente charte.

Pour les mineurs, la charte devra être signée par les parents.

Le service est gratuit et disponible pendant les heures d'ouverture au public.

La consultation est limitée à une demi-heure par jour, renouvelable une fois si l'affluence le permet.

En cas de forte demande, un service de réservation sera mis en place.

Le nombre de personnes par poste est limité à 2.

Conditions d'utilisation

Ce que l'on peut faire :

- Accéder à sa messagerie
- Naviguer sur Internet, dans le respect de la législation en cours
- Utiliser les logiciels de bureautique installés sur le poste
- Sauvegarder des données sur support externe (clé USB, disque dur externe,...) à condition d'en informer le bibliothécaire référent

Ce qui est interdit:

- Les messageries instantanées (chat), les jeux en réseau
- La consultation de sites enfreignant la législation (sites à caractère violent, pornographique, raciste,...)
- Les téléchargements, l'installation de logiciels ou toute modification du poste de consultation
- La sauvegarde des données personnelles sur le disque dur

L'utilisateur s'engage à ne pas modifier la configuration du poste de consultation. L'utilisateur est responsable de sa session de travail.

La bibliothèque n'est pas responsable du contenu des pages Internet ni de l'usage qui pourrait en être fait.

Le bibliothécaire référent peut à tout moment interrompre une connexion si celle-ci manque au règlement intérieur, à la présente charte ou constitue une infraction à la législation française en cours.

Le non-respect par l'usager des conditions définies dans cette charte peut entraîner son interdiction d'accès provisoire ou définitive à l'espace Internet de la bibliothèque.

Je reconnais avoir pris connaissance de	la présente charte et en accepte	es conditions.
	Fait à Ville	croze, le
	Signature	
NOM :		
PRENOM:		
AGE :		
VIIIF	οδλό ·	